



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 novembre 2020

COVID-19 : tous engagés pour assurer la continuité des soins bucco-dentaires

L'ADF et le COMIDENT saluent le maintien de l'ouverture des cabinets dentaires et rappellent l'importance capitale de la continuité des soins pour la santé des Français.

Alors qu'une partie des activités et de notre vie quotidienne est à nouveau bouleversée par l'épidémie de Covid-19, la poursuite des soins bucco-dentaires est indispensable.

Les cabinets ont adapté leurs protocoles sanitaires aux contraintes de la pandémie de COVID-19. Et, de leur côté, malgré de fortes tensions sur les marchés internationaux, les fabricants et distributeurs du secteur dentaire sont à nouveau en capacité d'approvisionner les cabinets dentaires, tant pour les équipements de protection que pour les matériels, produits, technologies et services nécessaires à l'activité quotidienne et à la continuité des soins, dans le respect des réglementations.

Eviter le renoncement aux soins, un enjeu de santé publique

Dans la nouvelle période d'incertitude qui s'ouvre, la filière bucco-dentaire est donc plus que jamais mobilisée autour de la continuité des soins dans l'intérêt des patients en leur évitant ainsi toute perte de chance. Nous incitons fortement l'ensemble des patients à continuer à consulter leur chirurgien-dentiste qui les prendra en charge dans des conditions optimales de sécurité sanitaire en respectant les recommandations professionnelles en vigueur et en utilisant les équipements de protection individuelle adaptés.

Contacts :

- Marie-laurence RUCHE, Responsable communication ADF (info@adf.asso.fr / 01 58 22 17 19)
- Céline WURTZ, Délégué général du COMIDENT (celine.wurtz@comident.fr / 01 48 74 11 08)

Créée en 1970 et rassemblant 26 organismes professionnels, qui représentent l'ensemble de l'univers dentaire, l'Association dentaire française (ADF) a su s'imposer depuis 50 ans comme le fédérateur de toute la profession des chirurgiens-dentistes. Lieu privilégié de rencontre et de concertation, laboratoire d'idées mais aussi force d'action, en particulier dans le domaine de la formation continue, l'ADF contribue aujourd'hui largement à l'unité de la profession.

Le COMIDENT représente les TPE, PME et ETI spécialisées dans la fabrication et la distribution de produits, matériels et technologies pour la santé bucco-dentaire. Il compte aujourd'hui près de 160 entreprises du secteur, qui réalisent environ 85 % du chiffre d'affaires total en France.

L'ADF et le COMIDENT coopèrent étroitement pour l'organisation de l'Exposition du Congrès ADF et, en particulier, pour le report de l'ADF 2020.